

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi 4 juillet 2019

# Les femmes dans le secteur de la propreté : la profession prête à poursuivre et amplifier ses engagements avec madame la Ministre, Marlène Schiappa

**Le 3 juillet 2019, la Fédération des Entreprises de Propreté et Services associés (FEP) s'est rendue à l'invitation de Madame Marlène SCHIAPPA, Secrétaire d'Etat chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations pour une réunion d'échanges sur le thème de la place des femmes dans le secteur de la propreté.**

**La FEP salue l'intérêt porté par la Secrétaire d'Etat pour notre branche professionnelle forte de 12 000 entreprises et de ses 520 000 salariés et la remercie de son écoute attentive.**

Cette réunion a permis de mettre en avant le rôle intégrateur de nos entreprises, leurs engagements et leurs résultats en termes de RSE, de qualification, d'apprentissage, de lutte contre l'illettrisme. Ce fut aussi l'occasion d'aborder les complexités de notre profession : l'organisation des prestations chez nos clients qui imposent des interventions hors de la présence des usagers, les chantiers d'une faible amplitude horaire et le transfert des contrats de travail des salariés lors de la passation d'un contrat qui produit du temps partiel mais permet aussi une véritable garantie d'emploi. Nous avons pu aussi partager nos principaux enjeux d'évolution pour aujourd'hui et pour demain.

### La propreté en quelques chiffres :

- Plus de 520 000 emplois
- Plus de 90 000 emplois créés en 10 ans
- Près de 15 milliards d'€ de chiffres d'affaires
- Plus de 4 postes sur 5 en CDI
- Plus de 26000 Certificats de Qualification Professionnelle délivrés
- 6000 jeunes en formation initiale

Les problématiques soulevées ne sont pas nouvelles. Elles sont mêmes l'objet d'actions concrètes depuis des années notamment dans le cadre du dialogue social de la branche avec la signature d'accords paritaires ambitieux, d'une lettre commune d'interpellation des pouvoirs publics en 2018 et des expériences fructueuses sur les territoires.

Pour autant, ces efforts se heurtent à la réalité des conditions d'organisation du travail imposées par les clients publics (près de 20% de notre chiffre d'affaires) et privés qui privilégient des interventions en dehors de la présence de occupants des sites. En effet, les entreprises de propreté peinent à faire évoluer les pratiques des acheteurs alors qu'un travail dit en continu pourrait constituer une avancée pour les salariés du secteur. Ce travail en horaires décalés impacte la vie des salariés qui le subissent pour certains et le choisissent pour d'autres.

Dans le secteur de l'hôtellerie, la propreté est majoritairement réalisée par les hôtels eux-mêmes qui font parfois appel à des agences pour répondre à leurs besoins d'emplois. Cette activité est donc peu significative dans notre secteur avec seulement 3% de notre chiffre d'affaires.

VRAI

Le prix reste le principal critère pour les acheteurs

VRAI

Les entreprises de propreté investissent au-delà des obligations légales (0,65% de la masse salariale)

VRAI

La coactivité agents de propreté / usagers ou utilisateurs, c'est possible

FAUX

Salariés « sous-payés » : le salaire de la profession est 2,5% au-dessus du SMIC (hors prime)

Profession indispensable dans tous les espaces de vie, de travail, de loisirs, de santé, source d'emplois et facteur d'intégration, ces métiers impactent l'hygiène, le confort, le bien-être et la qualité de vie au travail. Pourtant, les achats des prestations de propreté sont le plus souvent peu valorisés et restent basés sur un prix toujours plus serré ; ceci influe directement l'emploi et les conditions de travail des salariés.

Ces interventions en horaires décalés, la nature même de l'activité qui ne « se voit pas » entraînent une véritable invisibilité de la profession et une déshumanisation des salariés qui va même jusqu'à un manque de considération. La FEP est consciente de cette réalité et agit pour faire évoluer l'image de nos métiers et l'estime des femmes et des hommes qui y contribuent à

travers différentes actions auprès du grand public et des clients avec, par exemple, la campagne « 500 000 visages, la propreté, des métiers à voir » le 18 octobre dernier ou vis-à-vis des jeunes (Olympiades des métiers etc.).

La branche reste consciente des progrès restant à mener en particulier sur la question du temps partiel et des horaires atypiques qui touche particulièrement les femmes travaillant dans notre secteur.

**Aussi, nous nous saisissons de l'opportunité de cette rencontre et de la volonté d'agir de madame la Ministre Marlène Schiappa pour réaffirmer notre engagement et confirmer notre participation active aux initiatives et travaux à venir.**

*Contact Presse : Florian Bunoust-Becques*

*07 76 92 38 81 / 01 43 90 19 33 - [relationspubliques@gie-monde-proprete.com](mailto:relationspubliques@gie-monde-proprete.com)*

#### A propos de la Fédération des Entreprises de Propreté et Services Associés (FEP)

La FEP est la principale organisation patronale représentative, elle rassemble plus de 2300 entreprises (TPE, PME, grandes entreprises) employant 70% des effectifs du secteur. Neuf chambres régionales accompagnent les entreprises sur tout le territoire.

